

224C0540
AV207

15 avril 2024

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique
(article 231-46 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT,
LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

MICROPOLE

(Euronext Growth Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Amiral Gestion*	achat le 12/04/2024	195 975 actions code FR0000077570	1,6681	663 226 actions et droits de vote

* Contrôlée par M. Nicolas Komilikis.

La société Amiral Gestion a effectué la déclaration d'intention suivante :

« L'acquisition des titres de la société MICROPOLE par la société Amiral Gestion s'inscrit dans le cadre normal de son activité de société de gestion de portefeuille menée sans intention d'exercer d'influence spécifique sur la gestion de cette dernière. La société Amiral Gestion n'agit pas de concert avec un tiers et n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société MICROPOLE. Nous envisageons de poursuivre nos acquisitions, car nous considérons la société MICROPOLE sous-valorisée par le prix de l'offre publique en cours, et n'envisageons pas d'apporter nos titres à l'offre dans ses conditions actuelles. »